

M.E.S., Numéro 118, Juillet-Septembre 2021

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

Mise en ligne le 18 janvier 2022

LE SURENDETTEMENT AFRICAIN : CAUSES ET REMEDES. LEÇONS TIRÉES DE L'EXPERIENCE DE LA RDC DE PROGRAMMES FMI 1976 – 2012.

par

Constantin KASONGO MUNGANGA

Professeur d'économie à l'ISC-GOMBE

Docteur en Sciences Economiques

Résumé

L'un de grands problèmes dont souffrent les économies africaines actuellement concerne l'insoutenabilité de la dette extérieure handicapant le financement de leur croissance économique.

Parmi les facteurs générateurs de ce surendettement extérieur, certains (facteurs) sont exogènes à l'économie africaine : les chocs pétroliers de 1973 et 1979, la politique monétaire américaine, les crises sanitaire et commerciale internationales actuelles ; d'autres par contre sont imputables aux pays africains eux-mêmes : le désordre des finances publiques et les déficits budgétaires chroniques qui s'en suivent ainsi que le non-paiement du service de la dette et par voie de conséquence la capitalisation du service de la dette non effectué aggravant ainsi la dette publique extérieure sans emprunts nouveaux.

Pour les pistes de solution nous avons recommandé de respecter les leçons tirées de l'expérience de la RDC qui est parvenue à l'allègement substantiel de la dette extérieure ($\pm 85\%$) dans le cadre l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés, IPSTE en sigle.

A court terme, l'appropriation et respect des programmes économiques inspirés du FMI préconisant la gestion budgétaire orthodoxe et donc l'élimination des déficits budgétaires générateurs de l'endettement conduisent inévitablement à l'allègement de la dette extérieure ou au désendettement.

A long terme cependant, la stabilité du cadre macroéconomique n'est pas garantie, la survenance des chocs extérieurs (aux économies nationales africaines) défavorables pouvant occasionner des déficits budgétaires et des transactions courantes, générateurs de l'endettement extérieur.

Comme parapluie des économies africaines contre les chocs extérieurs aux retombées négatives nous avons recommandé la mutation des structures économiques, en plus de l'orthodoxie budgétaire, instaurant pour nos pays un développement autocentré et autodynamique.

INTRODUCTION

L'environnement économique international et africain en particulier, à partir des années 1980, est marqué par l'apparition et la propagation des crises financières dont le détonateur fut l'éclatement de la crise financière du Mexique en 1982 lorsque ce pays se déclara incapable de faire face à ses engagements financiers extérieurs, ce fut un défaut de paiement qui secoua toute la communauté financière internationale.

Les pays africains dont la RDC ne furent pas épargnés par cette crise d'endettement, dont les facteurs générateurs remontent aux années 1970 à savoir les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ainsi que les fréquents déficits budgétaires dans les pays non exportateurs de pétrole.

La persistance et l'aggravation de l'endettement extérieur bloquant un financement efficace et efficient de la croissance économique a incité les pays africains à envisager des mécanismes d'allègement de leurs dettes extérieures et de financement de leurs projets de développement, objectifs poursuivis par le récent sommet de Paris du 18 mai 2021 sur le financement des économies africaines.

Le présent travail vise à répondre à la préoccupation de nos dirigeants : déterminer les meilleures stratégies de restructuration de la dette extérieure africaine et de refinancement de nos économies.

Ainsi cette brève étude nous permettra de répondre au double questionnement suivant :

- est-ce que, à court terme le respect des politiques orthodoxes inspirées du FMI permet l'élimination progressive de la dette extérieure par l'abandon des déficits budgétaires qui en sont les causes principales persistantes ?
- est-ce que, à long terme la durabilité de la soutenabilité de l'endettement extérieur implique l'adoption d'un programme autocentré et autodynamique inspiré des économistes du SUD tel le Professeur SAMIR AMIN, préconisant la mutation des structures économiques assurant au pays un parapluie contre les chocs exogènes, tels les deux chocs pétroliers des années 1970 et la récession de l'économie mondiale ?

I. APPROCHE CONCEPTUELLE DE LA DETTE

1.1. Terminologie de la dette

- Dette extérieure : Encours total (stock), à un moment donné, des dettes que les résidents d'un pays ont contractées envers des non résidents et pour lesquelles ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts.
- Dette publique extérieure : Dette remboursable en devises à des créanciers extérieurs dont l'échéance initiale ou prorogée

- dépasse un an et qui soit contractée directement par un organisme public du pays emprunteur, soit garantie par l'Etat.
- 1.2. Créanciers : Organisme ou entité qui fournit de l'argent ou des ressources et qui doit être remboursé (e) dans les conditions prévues par un accord de prêt.
- Dette extérieure brute et dette extérieure nette : il est très important de faire la distinction entre la dette extérieure brute (ce qu'un pays emprunte à l'extérieur) et la dette extérieure nette (différence entre ce qu'un pays emprunte à l'extérieur et ce qu'il prête à l'extérieur).
 - Club de Paris : Instance dans laquelle l'allègement de la dette est consenti par les gouvernements des pays faisant partie du CAD ; (Comité d'Aide au Développement – de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique)).
 - Club de Londres : Groupement informel de banques commerciales qui se réunissent pour définir une approche commune au rééchelonnement de la dette contractée par un pays auprès des banques commerciales.
 - Décaissement ou tirage : Le décaissement consiste à mettre des ressources telles que biens, services ou fonds à la disposition de l'emprunteur ou d'un pays garant ou d'un garant ou d'un organisme multilatéral, en application d'un accord de prêt.
 - Décaissement réel : Ce type d'opération de décaissement couvre tous les décaissements en espèces qui sont effectués, y compris les décaissements sous forme de paiements directs.
 - Dette éligible : Dans le contexte du Club de Paris, il s'agit de la dette admissible à un rééchelonnement, c'est-à-dire tous les prêts contractés avant la date limite (ou la date de clôture ou encore date butoir) et dont l'échéance est au moins d'une année.
 - Encours de la dette : Montant qui a été décaissé mais qui n'a pas encore été remboursé ou annulé. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins les remboursements du principal.
 - Intérêt de retard : En général, il s'agit du taux d'intérêt qui est ajouté au taux normal comme pénalité pour un paiement tardif. Dans le cadre du club de Paris, il s'agit des intérêts échus sur le capital et des intérêts au titre des paiements exigibles avant la signature de l'accord bilatéral.
 - Intérêt moratoire : Constitue une pénalité ajoutée aux taux d'intérêt conventionnels et calculée sur la base des arriérés en principal et / ou en intérêts.
 - Service de la dette : Tous paiements effectués au titre du remboursement du principal d'un prêt, des intérêts et des commissions diverses. Le service « réel » de la dette est le montant effectivement payé pour amortir une dette ; l'« échéancier » du service de la dette désigne une série de paiements à effectuer en vertu du contrat de prêt jusqu'à l'extinction de la dette.
 - Stock de la dette : la somme de l'encours avec tous les arriérés : encours + arriérés de principal + arriérés d'intérêts et de commissions.
 - Soutenabilité ou viabilité de la dette : Elle peut être considérée comme assurée lorsqu'un pays est en mesure de remplir toutes ses obligations actuelles et futures au titre du service

de sa dette extérieure, sans allègement de dette, ni rééchelonnement, ni accumulation des arriérés. Les indicateurs de l'endettement ou de la viabilité de la dette sont exprimés en ratios.

II. ANATOMIE DE LA DETTE

La dette totale d'un pays comporte deux composantes :

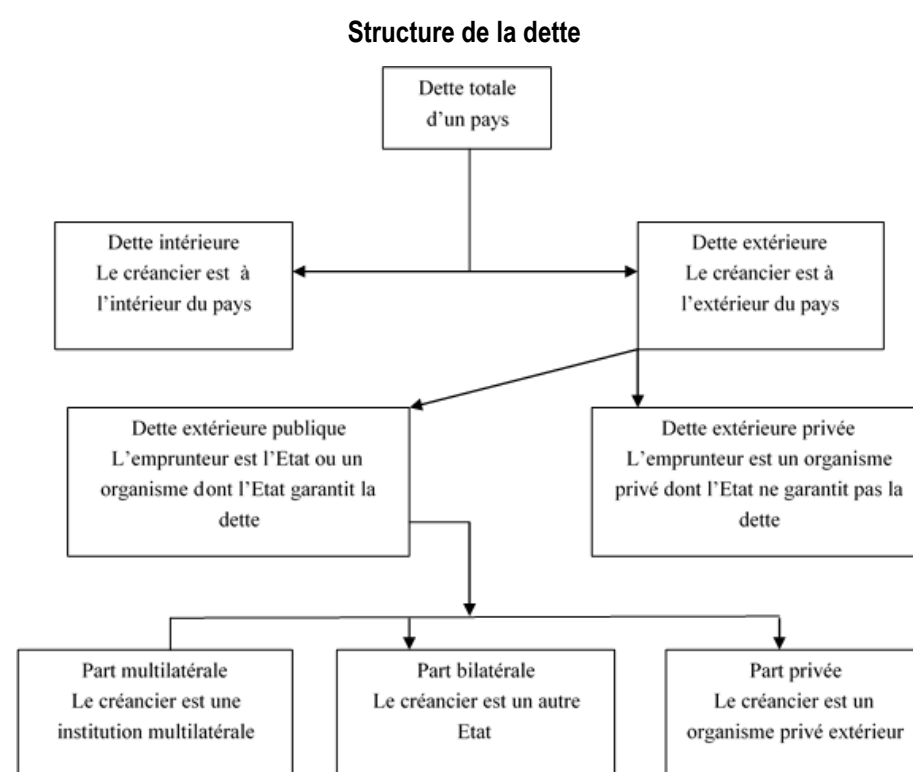
La composante " Dette intérieure" contractée auprès d'un créancier intérieur au pays et la composante "Dette extérieure" contractée auprès d'un créancier extérieur au pays.

La dette intérieure est généralement exprimée en monnaie nationale ; pour la rembourser le gouvernement recourt à plusieurs mécanismes dont le financement monétaire par émission de la monnaie du pays.

La dette extérieure comporte le volet " dette extérieure publique" contractée avec l'étranger par les pouvoirs publics (le gouvernement, provinces, entreprises publiques) ou par des organismes privés mais avec la garantie de l'Etat ; l'autre volet concerne "dette extérieure privée ; celle-ci est contractée avec l'extérieur par les organismes privés sans la garantie de l'Etat.

La dette extérieure publique comporte trois parts selon la nature du créancier.

- La part multilatérale "quand le créancier est une institution multilatérale comme le FMI et la Banque Mondiale ;
- La part "bilatérale " quand le créancier est un autre Etat ;
- La part "privé" quand le créancier est un organisme privé extérieur comme banque ou quand elle provient des marchés financiers.



III. LA CRISE DE LA DETTE ET SES ORIGINES

L'une des questions fondamentales se posant aux pays africains est celle de leur endettement devenu insoutenable à partir des années quatre-vingt.

- Les pauvres financent les riches (selon CADTM)

Traditionnellement, les pays accusant des retards de développement empruntent aux pays riches des capitaux nécessaires pour le financement de leurs investissements ou même accueille des

investissements directs étrangers en provenance de ces pays plus développés. La contrepartie se trouve dans les intérêts sur les emprunts contractés ou dans les dividendes rapatriés. Suivant ce schéma, le transfert net des capitaux devait se faire des pays riches vers les pays pauvres, et la dette ainsi constituée devait croître pour permettre le rattrapage des pays développés par les pays en développement, en outre, la dette ne devait causer aucun problème tant que sa croissance restait inférieure à la croissance des exportations ou du produit intérieur brut.

Malheureusement, au cours de la décennie 80, les tendances des mouvements internationaux des capitaux se sont inversées : le transfert net des capitaux (prêts nouveaux moins les amortissements et les intérêts) est devenu positif en faveur des pays développés.

Autrement dit, depuis les années 80, ce sont donc les pauvres qui aident les riches "constatation qui a poussé les altermondialistes à critiquer sévèrement l'ordre économique mondial et les programmes d'ajustement d'inspiration Keynésienne inspirés des institutions de Bretton Woods.

- L'origine de l'insoutenabilité de la dette

Comme dit précédemment, la dette n'est pas en soi un péché dont il faudra se méfier ; tout ce qu'on demande à un Etat endetté est que sa balance courante et son budget soient excédentaires pour lui permettre de rembourser le principal et les intérêts de sa dette extérieure.

De manière générale, une dette est un moyen de transférer une épargne vers des utilisations supposées productives et ce transfert est bénéfique et ne débouche pas sur une crise de la dette à condition que l'emprunt engendre un flux de recettes (exportations) dont le taux de croissance est plus élevé que le taux de croissance de l'endettement extérieur.

La crise ou l'origine de la dette provient précisément de la non-satisfaction de cette condition, le taux de croissance de la dette dépassant largement le taux de croissance des revenus des exportations. Ci-après les péripéties :

3.1. Première phase : Deux chocs pétroliers : surliquidité en Europe et emprunts massifs à taux d'intérêt variable par les pays africains

Après les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, les masses de pétrodollars en provenance des pays exportateurs du pétrole affluent en Europe où les banques occidentales devenues "surliquides" se mettent à la recherche des placements, sans trop se soucier des conditions de rentabilité et de stabilité.

Une part importante des fonds empruntés a été soit détournée, soit affectée à des méga-projets énergétiques ou d'infrastructures (barrages ; voies ferrées...), très souvent inadaptés et surnommés "éléphants blancs". L'un de ces projets est la construction du grand Barrage d'Inga et de la ligne à haute tension Bas-Congo- Katanga, traversant des provinces entières sans transformateurs pour fournir le courant aux régions survolées.

Biens plus, les emprunts massifs par le pays en développement comportaient des clauses de taux d'intérêt variables, ce qui ne posait pas des problèmes à l'époque des contrats d'emprunts, les taux d'intérêts

étant très bas alors et le remboursement du principal n'étant pas encore à l'ordre du jour.

3.2. Deuxième phase : Politique monétaire de Reagan - Sous liquidité aux USA

La politique du Président des Etats-Unis, Ronald Reagan, communément appelée la "**politique de l'offre**", provoque un changement au niveau mondial : l'offre de monnaie par le gouvernement américain diminue et l'économie mondiale devient sous-liquide.

- **Conséquence de la sous-liquidité : montée des taux d'intérêt positifs aux E.U**

La sous-liquidité aux USA fait apparaître et monter les taux d'intérêts positifs ; des accords d'emprunts conclus à des taux d'intérêts variables (alors très bas) sans se préoccuper du retournement de la conjoncture économique mondiale, ont vu leur taux d'intérêts varier à la hausse passant progressivement de 6,5% en 1976 à 16,7% en 1981 et dans la mesure où la part de crédit contractés à taux variables est passée de 6,5% en 1972 à 44% en 1983, ce fut dès lors la croissance accélérée des charges financières et de l'endettement même en l'absence de nouveaux emprunts, compte tenu de la capitalisation des intérêts impayés.

- **Conséquence de la montée des taux d'intérêts positifs aux USA**

Pour financer le double déficit budgétaire et extérieur, Reagan privilégia l'attrait des capitaux Japonais et Allemands à cet effet, il mit en œuvre une politique monétaire (restrictive) favorisant l'émergence des taux d'intérêts positifs relativement élevés.

L'apparition de ces taux d'intérêts élevés détourna les mouvements internationaux de capitaux des pays en développement dont africains vers les Etats-Unis ; du coup, ce fut la croissance de la dette sans capitaux frais en raison de l'assèchement des capitaux qui se dirigeaient vers les banques nord-américaines.

3.3. Troisième phase : Eclatement de la crise d'endettement International

En outre, presque au même moment, les pays en développement et africains en particulier connaissent la chute de cours de leurs matières premières et des produits agricoles. Cette chute de cours soutenue par des politiques d'exportation, entraîne la baisse sensible des recettes d'exportations.

La conjugaison de ces trois facteurs : la montée des taux d'intérêts positifs et l'accroissement des charges financières, l'assèchement des capitaux frais détournés vers les USA et la chute sévère des cours et des recettes d'exportation, engendra une crise de la dette devenue insupportable par les pays emprunteurs au regard de volume de leur recettes d'exportations (le ratio dette extérieure/ recettes d'exportations supérieur à 150%).

Le Mexique fut le premier pays à déclarer en Août 1982 qu'il n'était plus en mesure de rembourser sa dette. Ce fut le déclenchement de la crise de la dette qui ébranla tout le système financier international.

Joseph Stiglitz affirme d'ailleurs dans son ouvrage, « la grand désillusion », la crise de la dette latino-américaine dans les années quatre-vingts a été provoquée par l'énorme augmentation des taux

d'intérêt qu'a entraînée la politique monétaire restrictive du président de la Fédéral Reserve, Paul Volcker, aux Etats-Unis ».

3.4. Quatrième phase : Mégestion et déficits budgétaires dans les pays africains.

Après l'éclatement de la crise mexicaine en 1982 et l'amplification de cette crise à l'échelle mondiale, la croissance de la dette extérieure africaine provenait essentiellement de facteurs internes, à savoir la mégestion des finances publiques, générateurs des déficits successifs de la Balance des Paiements.

Pour illustration, selon l'approche fiscale de la balance des paiements ou l'approche épargne-investissement, c'est le déficit budgétaire qui engendre le déficit du compte courant extérieur.

$$S - I = CA \text{ ou } [(Sg - Ig) + (Sp - Ip)] = CA$$

Avec :

S = Epargne nationale

I = Investissement national

Sg = Epargne publique

I = Investissement public

CA = Compte courant extérieur.

Généralement l'épargne privée est égale à l'investissement privé et donc par conséquent le déficit du compte courant extérieur, générateur principal de l'endettement extérieur, est occasionné par le déficit de finances publiques.

$$(Sg - Ig) + (Sp - Ip) = CA$$

$$< 0 \quad = 0 \quad < 0$$

La coexistence d'un déficit de finance publique et du déficit du compte courant est parfois qualifiée de « déficits jumeaux ». Ce cas se présente dans beaucoup de pays africains dont la RDC où le déficit courant extérieur provient des crédits bancaires au gouvernement pour couvrir les déficits des finances publiques et ont fini par alimenter l'inflation et la dette extérieure.

Dans ce cas, la croissance de la dette provenant des actions internes au pays, la mégestion, la stratégie à mener pour stopper l'aggravation de la dette et même pour en arriver au désendettement, est une politique interne préconisant la maîtrise et l'orthodoxie budgétaire, voire l'approche des budgets excédentaires pour l'amortissement de la dette interne et externe.

Tableau I. RDC Présentation général des données : Balance de Paiements, Soldes budgétaires et Crédits à l'ETAT de 1966 à 2003 (en millions de dollars US)

Année	BC	BS	TUN	BTC	BCA	BG	SOLDEBUDG	CREDETAT	TERMECH
1966	110	-115	11	6	21	26	-20	11	89
1967	156	-135	-6	15	36	50	-11	4	93
1968	228	-158	-20	51	-22	29	-37	15	100
1969	212	-149	-16	46	9	55	19	-10	13
1970	166	-169	-21	-24	17	-7	-41	26	100
1971	-81	-149	120	-110	56	-54	-153	62	83
1972	-175	-181	6	-350	345	-5	-166	58	71
1973	10	-244	27	-208	261	53	-277	61	85
1974	13	-382	3	-365	278	-87	-651	414	51
1975	-433	338	47	-48	498	450	-439	232	43
1976	-249	-344	32	-561	644	83	-732	370	45
1977	-537	-769	93	-1 213	939	-274	-546	357	45
1978	525	-848	167	-156	51	-105	-777	686	41
1979	540	-804	148	-116	102	-14	-323	289	46
1980	479	-684	160	-45	60	14	-230	180	44
1981	271	-790	2 112	1 593	68	1 661	-239	185	37
1982	513	-704	145	-47	-71	-117	-709	706	18
1983	630	-647	174	158	-169	-12	-67	81	33
1984	908	-622	80	365	-395	-30	-103	78	33
1985	773	-705	124	192	-333	-141	188	26	31

1986	323	-777	84	-371	265	-106	37	177	24
1987	35	-957	159	-763	655	-108	-8	17	23
1988	736	-1 064	157	-171	155	-16	-257	219	26
1989	499	-1 065	216	-350	331	-19	35	-28	26
1990	619	-1 012	153	-240	-88	-328	-51	43	22
1991	355	-1 392	20	-1 017	-147	-1 163	-1 033	1 047	27
1992	307	-1 288	-67	-1 047	-222	-1 270	-384	378	30
1993	474	-1 063	-101	-690	-554	-1 244	-316	313	27
1994	274	-1 253	12	-967	-838	-1 804	-1 388	1 388	29
1995	623	1 124	219	1 967	-506	1 461	4	-3	28
1996	803	1 123	84	2 009	218	2 227	-32	32	32
1997	345	-526	164	-16	-290	-307	-245	245	31
1998	331	-665	35	-300	-270	-570	-102	103	38
1999	240	-736	-47	-543	-560	-1 103	-586	586	49
2000	125	-551	84	-342	-387	-728	-211	240	50
2001	88	-478	253	-137	-201	-338	4	-4	66
2002	55	-559	505	1	-46	-45	62	-62	49
2003	-172	-680	764	-88	-374	-462	-25	-25	103
Positif :	11 765	2 585	6 356	6 402	5 009	6 110	349	8 627	1 781
Négatif :	-1	-22 665	-278	-10 286	-5	-10 458	-10 160	-131	0
Solde	10	-20 080	6 077	-3 884	-463	-4 348	-9 811	8 495	1 781
	118								

Les données du tableau ci-dessous indiquent la négativité de la Balance générale des Paiements correspondant à un endettement extérieur de 4,348 milliards de dollars provoqué essentiellement par les déficits budgétaires (9,811 milliards US). Les coefficients de corrélation (0,44038) dans la matrice des corrélations du tableau ci-dessous confirment cette thèse.

Tableau II. RDC Matrice des corrélations générale entre Balances de Paiements, Solde budgétaires et Crédits à l'ETAT.

	BC	BS	TUN	BTC	BCA	BG	SOLDEBUDG	CREDETAT
BC	1,0000	0,0969	0,0148	0,4045	0,4808	0,1375	0,1612	0,0183
BS	-0,0969	1,0000	0,0805	0,7069	0,1390	0,7265	0,3567	-0,4508
TUN	-0,0148	0,0805	1,0000	0,4543	0,0074	0,4262	0,1310	-0,1379
BTC	0,4045	0,7069	0,4543	1,0000	0,1207	0,8700	0,4320	-0,4226
BCA	-0,4808	0,1390	0,0074	0,1207	1,0000	0,3843	0,0778	-0,2525
BG	0,1375	0,7265	0,4262	0,8700	0,3843	1,0000	0,4404	-0,5184
SOLDEBUDG	0,1612	0,3567	0,1310	0,4320	0,0778	0,4404	1,0000	-0,9515
CREDETAT	0,0183	0,4508	0,1379	0,4226	0,2525	0,5184	-0,9515	1,0000

3.5. Cinquième phase : La Capitalisation du service de la dette impayée

L'alourdissement de la dette africaine n'est pas actuellement occasionné par de nouveaux emprunts extérieurs à des taux d'intérêts variables comme ceux contractés dans les années 70, mais par la capitalisation des intérêts et autres frais et commissions impayés par le pays africain à l'échéance contractuelle.

Bien avant l'éclatement de la crise d'endettement mexicaine en 1982, la RDC accumulait beaucoup d'arriérés de son service de la dette extérieure qui participaient au gonflement du stock de la dette et du nouveau service de la dette dû.

Pour rappel, ces arriérés représentent tous les paiements non effectués au titre du remboursement du principal d'un prêt, des intérêts et des commissions diverses.

Dans le tableau ci-dessous contenant des arriérés du service de la dette de la RDC, on trouve qu'en 2009, les arriérés sont évalués à 2,330 milliards de dollars américains et auraient pu commencer à générer des intérêts l'année suivante si notre pays n'était pas arrivé au point d'achèvement de l'IPPTE le premier juillet 2010, qui lui permit de bénéficier d'une annulation substantielle de sa dette extérieure par les créanciers internationaux regroupés au Club de Paris, Club de Londres et même par les Institutions multilatérales.

Tableau III. RDC Evolution des arriérés du service de la dette extérieure (en millions de dollars US).

Année	Service dû	Service effectué	Arriérés
1991	1673,30	143,50	1529,80
1992	2854,70	57,20	2797,50
1993	3631,70	9,90	3621,80
1994	4032,50	9,00	4023,50
1995	4657,60	1,40	4642,20
1996	5901,50	28,80	5872,70
1997	5880,00		58,00
1998	6168,40	1,50	
1999	6964,40		6964,40
2000	7450,00		7450,00
2001	8598,70		8598,70
2002	1075,90	32,20	1043,70
2003	1141,20	124,40	1016,80
2004	954,60	89,50	865,20
2005	720,00	143,50	576,50
2006	931,30	142,60	788,80
2007	675,30	163,00	512,20
2008	1751,90	378,70	1373,20
2009	2538,10	208,00	2330,10
2010	192,60	158,90	33,70
2011	168,00	184,10	-16,20
2012	172,90	172,90	
2013	191,50	191,50	
2014	188,00	209,40	-21,30
2015	180,40	220,50	-40,10
2016	222,90	259,90	-37,00
2017	219,90	212,10	7,80
2018	302,20	225,30	76,90
2019	228,40	228,40	

Source : rapports annuels BCC

3.6. Sixième phase : Les crises actuelles

- Tension commerciale USA – Chine
- Pandémie Covid 19

Contrairement aux économies des autres continents, l'économie africaine demeure extrêmement extravertie et basée essentiellement sur l'exploitation de matières premières agricoles et minières, dont les prix sont très sensibles à l'évolution de la conjoncture économique internationale.

Pour se protéger contre les chocs défavorables, tous les continents ont mis en place des parapluies de protection :

- Union Européenne, U.E. pour les européens
- Accord de libre-échange Nord-Américains, ALENA, pour les américains du Nord
- Association des Nations du Sud-est Asiatique, ANSEA, pour les asiatiques
- Marché commun du Sud, MERCOSUR, pour les américains du sud
- Union africaine, U.A., pour les africains.

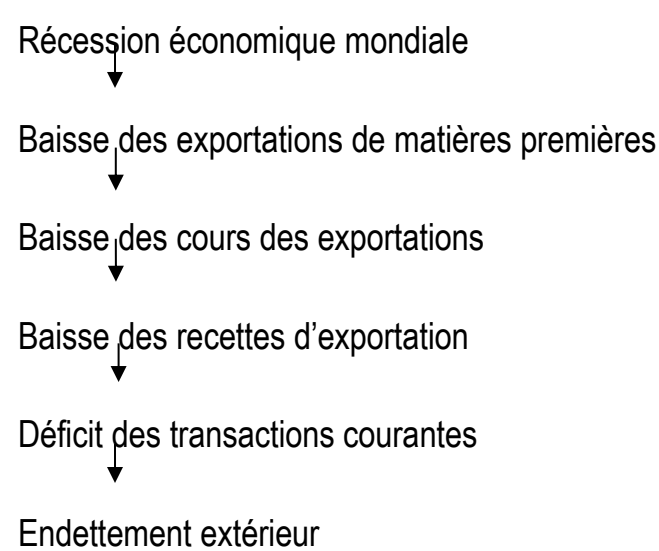
Contrairement aux économies nationales des autres continents, intraverties et diversifiées du point de vue de produits exportés et de partenaires commerciaux extérieurs, les économies nationales africaines sont restées extraverties, concentrées sur quelques produits d'exportation vers des partenaires quantitativement très limités, jouissant d'un système de quasi – monopole.

L'espace économique africain tel que décrit ci-dessus, est très largement perméable à la transmission des effets négatifs de la récession économique à l'échelle mondiale.

A titre d'illustration, nous décrivons ci-dessous le processus de l'incidence négative de tension commerciale entre les Etats-Unis et la Chine sur l'économie de la RDC :

- Etape 1 : les USA élèvent les droits de douane sur les produits en provenance de la Chine, celle-ci réciprocque en instaurant à son tour des restrictions contre les produits américains.
- Etape 2 : les exportations de la Chine vers les USA diminuent, ce qui entraîne la baisse de la production intérieure chinoise par voie de conséquence l'utilisation et la demande de matières premières dont le cuivre congolais.
- Etape 3 : sur le marché international, la baisse de la demande du cuivre entraîne la chute des cours.
- Etape 4 : la chute cours du cuivre, produit principal d'exportation, occasionne la baisse des recettes d'exportations ; et parce que les dépenses d'importations sont rigides à la baisse, il s'en suit inévitablement le déficit de la balance des transactions courantes, équivalent à l'endettement extérieur.

Le schéma ci-dessus est valable, à partir de l'étape 2, pour la description de l'incidence de pandémie de covid-19 sur les économies africaines extraverties.



Brièvement nous affirmons que la transmission des effets négatifs des crises actuelles provient de l'ouverture forte des économies nationales africaines et leur vulnérabilité.

A titre illustratif pour notre pays, dans les relations avec l'extérieur, la RDC exporte principalement les produits miniers et les hydrocarbures (69% de recettes d'exportation) en échange importe pratiquement tout.

La vulnérabilité et l'endettement extérieur de l'économie congolaise liés au commerce extérieur proviennent du caractère réduit des exportations. C'est quasiment la mono exportation ; une baisse des cours de produits miniers sur le marché mondial entraînant une répercussion défavorable sur l'économie nationale. C'est la naissance ou l'aggravation de l'endettement extérieur causé par les chocs extérieurs défavorables sur une économie extravertie et fragile.

IV. INDICATEURS D'ENDETTEMENT ET DE VIABILITE DE LA DETTE EXTERIEURE

L'analyse rétrospective ou prévisionnelle de la dette extérieure s'appuie en général sur des indicateurs qui permettent de mesurer l'aptitude d'un pays à faire face à ses obligations extérieures. Ces indicateurs d'endettement portent à la fois sur les stocks et les flux de la dette extérieure.

Les indicateurs qui portent sur les stocks reflètent le volume des capitaux étrangers générateurs de dette dont un pays a bénéficié dans le passé, et qui restent dûs. Ils mesurent donc le montant de dette qui devra

un jour être remboursé et sont donc sensé fournir une indication sur la solvabilité du pays, c'est-à-dire sa capacité à générer dans le futur des excédents du compte courant qui seront suffisants pour rembourser intégralement sa dette.

Les indicateurs qui portent sur les flux permettent d'identifier d'éventuels problèmes de liquidité liés au paiement du service de la dette en rapportant celui-ci au montant des ressources générées au cours d'une période donnée. Les indicateurs d'endettement sont calculés habituellement par référence d'une part aux recettes d'exportations ou aux recettes courantes en devises et d'autre part au produit intérieur brut (PIB) ou au revenu national brut (RNB). Ils permettent ainsi d'évaluer le montant de devises étrangères ou de production nationale auquel un pays doit renoncer soit au cours de la période courante, soit à plus long terme, pour acquitter ses obligations au titre de sa dette extérieure.

Cependant, bien que le niveau de ces indicateurs permet de détecter des problèmes éventuels en matière de dette extérieure, leur interprétation doit tenir compte d'informations portant sur d'autres variables macroéconomiques, ainsi que des perspectives à moyen terme de l'ensemble de la balance des paiements du pays.

Les indicateurs les plus fréquemment utilisés sont les suivants :

Indicateurs en termes de stocks (solvabilité)

- Le rapport entre le stock de la dette et les exportations de biens et service ;
- Le rapport entre le stock de la dette et le produit intérieur brut.

Indicateurs en termes de flux (liquidité)

- Le rapport entre le service de la dette et les exportations de biens et service.
- Le rapport entre le service de la dette dû et le produit intérieur brut.

V. PISTES D'ALLEGEMENT DE LA DETTE EXTERIEURE

Les difficultés que certains pays en développement ont eu au début des années 80 à assurer le service de leur dette extérieure fait apparaître la nécessité de les aider enfin d'éviter des défauts de paiement généralisés, avec les conséquences que ceux-ci pouvaient avoir pour le système financier international. Cette aide a pris plusieurs formes, y compris la restructuration de la charge de la dette. Les opérations de restructuration sont définies comme toutes actions prises par un créancier en vue de modifier les conditions initiales du remboursement d'un prêt, de façon à réduire le service de la dette exigible dans le court terme.

Ces opérations ont été mises au point sous leur forme actuelle au milieu des années 80 par les créanciers bilatéraux et les banques commerciales, pour aider les pays qui temporairement, ne pouvaient pas faire face à leurs problèmes de liquidité et assurer le service de leur dette extérieure.

La restructuration de la dette publique bilatérale se fait sous les auspices du Club de Paris, alors que celle de la dette commerciale est négociée au niveau d'un comité consultatif des banques créancières du Club de Londres.

Avant de parler de l'expérience congolaise qui a permis à notre pays d'arriver au point d'achèvement de l'IPTE et de bénéficier ainsi d'une annulation du stock de sa dette extérieure ($\pm 80\%$), voyons d'abord la position du CADTM.

5.1. Position du CADTM, Comité pour l'Annulation de la dette du Tiers Monde

Critiques des PAS par CADTM

Lorsqu'on analyse les PAS, tels que proposés dans les pays en développement, il y a lieu de constater l'existence de deux camps diamétralement opposés. Pour les adversaires des PAS, la crise de la dette de la décennie 80 est utilisée par le FMI et la Banque Mondiale, Institutions financières au service des pays industrialisés, pour faire appliquer les programmes d'ajustement structurel aux PED, en échange de nouveaux prêts assurant l'amortissement de la dette.

En clair, pour eux, la politique économique de l'Afrique est désormais dictée par les experts de Washington préconisant des politiques avec des conséquences dramatiques. Une austérité budgétaire provoquant des licenciements massifs dans la fonction publique, le démantèlement de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Par ailleurs, des privatisations massives génèrent les licenciements massifs des forces locales et une plus grande connexion à un marché mondial défavorable à l'Afrique.

Finalement, à l'heure actuelle, l'exécution des PAS a amené l'Afrique à une catastrophe (selon le comité pour l'annulation de la dette du tiers Monde), ouvrant de ce fait la voie à des critiques acerbes.

5.1.1.1. Négativité des Transferts des Capitaux

Malgré la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel à partir des années 80, l'endettement extérieur de l'Afrique, et plus particulièrement de l'Afrique subsaharienne a connu une évolution croissante durant la période : il est passé de 110 à 350 milliards de dollars entre 1980 et 1999 pour toute l'Afrique. Pour la seule Afrique Subsaharienne, la dette extérieure a été multipliée par quatre, durant la même période 1980 à 1999, passant de 60 à 231 milliards de dollars.

Cette situation traduit à suffisance, la fuite des capitaux en termes de milliards de dollars, consécutive au remboursement de la dette, au rapatriement des bénéfices des multinationales du nord et à l'évasion des capitaux organisée par les capitalistes africains.

L'évolution défavorable de la dette a eu comme conséquences sociales immédiates la baisse drastique des crédits budgétaires alloués aux services pro-pauvres du pays en faveur du service de la dette et du transfert des capitaux (négatif) au détriment des pays africains ; le tableau ci-dessous illustre cette situation.

TABLEAU IV. PART DU BUDGET ALLOUE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET AU SERVICE DE LA DETTE

Pays	Services sociaux en %	Service de la dette en
Bénin	9,5	10,8
Cameroun	4	36
Côte d'Ivoire	11,4	35
Kenya	12,6	40
Niger	20,4	33
Ouganda	21	9,4
Tanzanie	15	46
Gambie	6,7	40

Source : Rapport PNUD. 2000

Dès lors, privés de ressources nécessaires au financement des projets de développement économique, les pays africains ont commencé à espérer de bénéficier, comme alternative compensatoire, des

Investissements Directs Etrangers, IDE en sigle, malheureusement, les multinationales durant la période boudèrent le continent africain préférant investir dans d'autres régions.

Ainsi, selon la CNUCED, en 1998 les IDE dirigés vers l'Afrique représentaient 1,4% du total soit 8,3 milliards de dollars sur un total de 622 milliards. Pire ces rares IDE en Afrique étaient concentrés sur un petit nombre de pays (l'Angola, l'Egypte, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Maroc) qui avaient profité de 70% des IDE dirigés vers l'Afrique en 1999.

De même, pour Coutrot Thomas et Husson Michel, « la décennie 80 aura en effet été pour le Tiers Monde celle de la dette. Traditionnellement, les pays pauvres en capital empruntent des ressources pour financer leurs investissements ou accueillent les investissements directs des pays riches. La contrepartie se trouve dans les intérêts sur les emprunts contractés et dans les dividendes rapatriés. Les principes de saine gestion économique du financement international enseignent que normalement, des transferts nets de capitaux doivent se produire des pays riches vers les pays pauvres.

La dette ainsi constituée peut et doit croître : loin de constituer un problème, c'est au contraire l'outil indispensable du rattrapage. Tant que la dette et sa charge croissent moins vite que les capacités d'exportation des pays qui s'endettent, la situation demeure saine. Or depuis 1984 le transfert net (prêt nouveaux moins intérêts et remboursements) s'est inversé pour devenir positif en faveur des pays occidentaux. C'est donc aujourd'hui le Tiers Monde qui « aide » les pays riches ».

Ce mouvement négatif des capitaux vers les PED est imputable à la libéralisation sauvage de l'économie qui a pour but de supprimer tout obstacle au rapatriement de profits par les multinationales du nord implantées dans les Pays en développement.

En somme, les multinationales rapatrient chaque année plus qu'elles n'investissent en Afrique et les IDE restent faibles et concentrés sur un nombre réduit des pays africains.

5.1.1.2. Dette Odieuse

En Droit International, les gouvernements sont responsables des emprunts contractés par les régimes précédents. Mais la doctrine de la « dette odieuse » instaure une exception à cette règle ; pour cette doctrine « les dettes contractées par des régimes dictatoriaux au profit de ceux qui ont bénéficié des privilèges de la dictature, ou dans le but de renforcer la dictature, sont odieuses et, par conséquent, ne peuvent être considérées comme étant de la responsabilité des gouvernements démocratiques succédant à cette dictature ».

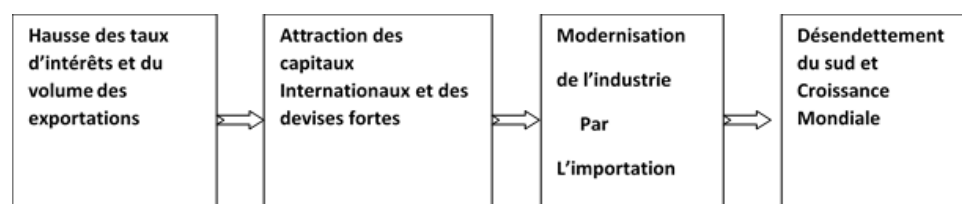
Pour être « odieuse », la dette doit aller à l'encontre des besoins et des désirs de la population et les créanciers doivent être conscients que les prêts qu'ils accordent sont utilisés au seul profit du régime despotique.

Plusieurs dettes africaines remplissent ces deux conditions, comme c'est le cas de la dette du régime de l'Apartheid et de la dette des dictateurs africains. Pour le CADTM, les dettes contractées par les dictateurs africains ne doivent pas, selon ce principe, constituer un problème pour les nouveaux gouvernements. Ces dettes devaient être considérées comme une affaire personnelle entre les créanciers et les héritiers directs des dictateurs.

5.1.1.3. Schémas contre-productif des PAS

Les PAS recommandent la hausse des taux d'intérêts réels positifs pour attirer les capitaux étrangers et l'accroissement des exportations pour le financement des importations et l'amortissement de la dette publique extérieure. Cette logique est visualisée par le schéma 1.7 ci-après.

Schéma 4.2. LOGIQUE RECHERCHEE PAR LES PAS



Comme l'on peut constater, ces deux politiques ont eu des effets pervers indéniables. D'une part, la hausse des taux d'intérêt a rendu très coûteux les crédits bancaires destinés au financement des projets du développement. Ces derniers furent déclarés non rentables compte tenu des charges financières résultant du renchérissement des taux d'intérêts. En outre les capitaux étrangers ne furent pas du tout attirés par les taux d'intérêts, les placeurs préférant d'autres régions que l'Afrique.

D'autre part, l'accroissement du volume des exportations, provoquant l'accroissement des matières premières sur les marchés mondiaux, génèrent la détérioration des termes de l'échange des marchandises en provenance de l'Afrique qui fut incapable d'assurer les importations nécessaires et suffisantes pour son industrialisation.

La conjugaison de ces deux effets pervers, loin d'attirer les capitaux étrangers et de faciliter la modernisation de l'industrie africaine, entraînent la désindustrialisation et l'endettement du continent africain comme l'illustre le tableau ci-dessous.

TABLEAU V. RATIO DETTE/REVENUS D'EXPORTATION D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (EN%)

1975	1980	1990	1996
50,5%	91,7%	223,6%	236,9%

Ainsi, Thomas Coutrot et Miche Husson soutiennent que : « les pays dominés ne peuvent placer d'espoirs dans la simple imitation des politiques suivies autrefois ou maintenant au Centre, l'ajustement structurel n'offre pas de réelle perspective de développement ».

5.1.1.4. Initiative PPTE, un endettement autoentretenu

En 1996, lorsque le FMI et la Banque Mondiale avaient procédé à la création de L'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés, IPSTE, c'était pour alléger la dette extérieure devenue insoutenable au regard de recettes d'exportations des pays pauvres accomplissant des performances dans l'exécution des programmes d'ajustement structurel.

Les partisans de la thèse d'abolition de la dette, membres du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), ont démontré les effets pervers du mécanisme IPSTE aboutissant, en fin de compte, au recours permanent aux emprunts extérieurs et à entretenir ainsi l'insoutenabilité de la dette extérieure suivant une logique bien tracée.

Premièrement, pour bénéficier de l'allègement de la dette extérieure, Il faut être pauvre et très endetté. Le pays doit démontrer que sa dette extérieure est devenue insoutenable (150 % de revenus d'exportations) et répondre positivement aux conditionnalités imposées

dans le cadre des PAS. Bien plus, les candidatures à l'allègement sont étudiées « cas par cas » et seuls les pays jugés « politiquement corrects » sont admis à l'initiative PPTE et à l'allègement de la dette. Si ces allègements sont accordés, la crise de la dette n'est pas pour autant éradiquée, elle va resurgir.

Deuxièmement, la croissance de la dette reprend parce que la dette multilatérale n'est pas annulée, le FMI et la Banque Mondiale, étant réticents à ce sujet, cherchent toujours à rassurer les prêteurs et les marchés financiers de leur bonne gouvernance.

Quant à l'annulation de la dette bilatérale, la France, le Japon et l'Allemagne ne considèrent que la dette contractée avant la date butoir du premier rééchelonnement.

En fin de compte, on assiste à une course à l'allègement, ce qui implique une course à l'endettement. Tout simplement parce que seuls les pays dont la dette est devenue insoutenable peuvent être admis à l'initiative PPTE.

En outre, le nombre des pays bénéficiaires de cette initiative est très limité et son accessibilité est très dangereuse : il faut devenir très pauvre et très endetté pour avoir accès à cette initiative. Ainsi, le Nigéria très endetté, mais producteur de pétrole, n'a pas été jugé assez pauvre pour bénéficier des allègements. L'Haïti, un des pays les plus pauvres de la terre, n'a pas été jugé assez endetté pour être éligible. Les pays où vivent des milliards des pauvres (la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Argentine, le Mexique, le Pakistan, l'Indonésie, etc.) ne sont pas concernés par l'IPPTE. Le Sénégal et le Bénin, pays pauvres d'Afrique, se sont vus refuser un allègement car leur dette a été jugée « soutenable ». Du coup, chaque pays est tenté de s'endetter davantage pour bénéficier ensuite de l'allègement, mais à quel prix ?

En contrepartie de la perspective de l'allègement, les pays endettés persèverent dans l'application des réformes anti-sociales permettant au FMI et la Banque Mondiale d'avoir les économies des pays endettés sous leur contrôle et d'y prôner la bonne gouvernance macroéconomique.

En résumé, dans les pays en développement d'Afrique subsaharienne notamment, le problème de la dette est loin d'être résolu, l'insoutenabilité de la dette est voulue et entretenue pour permettre aux Institutions de Bretton Woods d'avoir les pays endettés sous leur contrôle. Le CADTM et autres altermondialistes reprochent à l'IPPTE de ne pas chercher à libérer le développement mais simplement à rendre la dette soutenable, par l'annulation des créances impayables et garantissant la pérennité des remboursements et dissimulant le renforcement de l'ajustement sous une forme de générosité – les montants concernés par l'allègement sont donc insuffisants pour libérer le financement du développement.

Une autre critique adressée à l'IPPTE par les altermondialistes est que les pays alignés dans ce parcours du combattant doivent faire preuve d'une grande docilité politique et économique pour être sélectionnés ; c'est ce qui a justifié le choix de l'Ouganda comme premier pays bénéficiaire dans la région des Grands Lacs. L'initiative PPTE ne libère donc pas le développement, il entretient l'endettement, d'où la nécessité d'envisager des alternatives pour le financement des économies du Tiers-Monde en général et des pays africains en particulier.

5.1.1.5. **Non adaptation des PAS à la réalité Africaine**

Dans son ouvrage « Economie africaine, Analyse économique de l'Afrique Subsaharienne », NORRO M. relève les critiques de la Commission Economique pour l'Afrique, à l'égard des PAS.

En effet, la Commission Economique d'Afrique des Nations – Unies présente une vue très critique de l'évolution des économies africaines après l'adoption et la mise en œuvre des PAS. Elle le fait dans un document intitulé « Cadre de référence pour les PAS (CARPAS). Pour la C.E.A, les PAS ne sont pas adaptés aux réalités africaines si bien que les résultats sont médiocres.

NORRO M. mentionne également le « Rapport du secrétaire général des Nations – Unies sur la crise économique en Afrique » préparé à l'intention des participants à la session du 3 au 13 Septembre 1991 sur l'évaluation de la mise en œuvre du programme des Nations Unies pour l'Afrique (PANUREDA). Ce rapport indique sans équivoque que : « cinq ans après l'adoption du programme d'action, la situation socio-économique de la majorité des pays africains demeure préoccupante, et les objectifs du programme sont loin d'être atteints ».

De son côté, dans son livre intitulé « la grande désillusion », Joseph Stiglitz donne beaucoup d'exemples qui montrent le dogmatisme du FMI : le FMI est là grosso modo pour défendre les intérêts d'une partie de l'Economie Mondiale, celle du Nord, et qui oublie la grande partie du Sud. En outre, les libéralisations ont apporté la pauvreté, le chaos social, le banditisme, la criminalité, de telle sorte que certains pays sont devenus ingérables et que demain ce sera difficile de rattraper ces erreurs.

5.1.1.6. **Remise en Cause du Consensus de Washington**

Après plus de dix ans de réformes libérales dans les pays en développement, leurs difficultés de paiement, qui avaient conduit à repenser les orientations, n'ont rien perdu de leur acuité, et leur économie est plus tributaire que jamais du financement extérieur pour parvenir à un taux de croissance permettant de s'attaquer aux problèmes profondément ancrés de la pauvreté et du sous-développement.

Ainsi, si la réduction drastique des budgets sociaux (éducation, santé, subventions etc.) a fortement appauvri les populations du Sud, les mesures macroéconomiques de libéralisation ont également abouti à un cuisant échec, ceci aussi bien en matière commerciale que financière.

- **Libéralisation du commerce et détérioration des termes de l'échange**

La libéralisation du commerce était censée permettre une allocation optimale des ressources (en fonction des avantages comparatifs) et procurer aux pays en développement les revenus d'exportation nécessaires au désendettement et à l'importation d'équipement pour son industrialisation.

Cependant, les pays en développement se sont en réalité retrouvés préjudiciés par les règles déloyales de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), tandis que le « tout à l'exportation » sans débouché supplémentaire sur le marché mondial a abouti à une détérioration constante des cours des matières premières (et donc des revenus d'exportation).

Suite à une augmentation des exportations sans demande mondiale supplémentaire, le Tiers Monde doit subir une chute quasi perpétuelle des cours des matières premières qu'il exporte. Comme le note la Banque mondiale dans son Global Développement Finance 2000,

« A la fin de l'année 1999, les prix ont diminué de 48% pour le cacao, de 36% pour le thé, 46% pour le coton par rapport aux cours de 1997 ». Cela entraîne une diminution des revenus d'exportation et donc de devises nécessaires aux importations. Par conséquent, le développement économique est paralysé et la sécurité alimentaire du Sud devient incertaine (vu que les réformes d'ajustement ont impliqué une substitution des cultures d'exportation aux cultures vivrières).

De nombreux pays pauvres doivent emprunter pour payer leurs importations commerciales de produits alimentaires et autres, ce qui aggrave la situation de leurs balances des paiements, augmente leur dette extérieure et les rend plus dépendants de l'aide alimentaire.

- **Libéralisation financière, marginalisation et crises financières**

La libéralisation financière devait quant à elle attirer les capitaux internationaux en quête de hauts rendements et permettre aux pays en développement d'investir davantage. En outre, les IDE (investissement directs à l'étranger) devaient favoriser le transfert de technologies et de compétences du Nord vers le Sud.

Cependant, les flux de capitaux se sont révélés très concentrés et instables, ce qui aboutit à une marginalisation financière de nombreux pays et à des crises financières à répétition dans les pays « privilégiés » par ces flux.

Globalement, le Consensus de Washington se révèle un cuisant échec et sa logique empêche tout espoir de développement pour le Sud. Suite au protectionnisme des pays riches et à la chute des cours des matières premières, les revenus d'exportation escomptés ont été maigres et la libéralisation du commerce aboutit à un accroissement constant du déficit commercial (les seuls pays faisant exception étant ceux appliquant un contrôle des mouvements de capitaux, comme le Chili et la Chine).

Ce déficit commercial n'a été temporairement bouché par les flux de capitaux privés que dans une vingtaine de pays (les pays dits « émergents »). Mais ces flux étant majoritairement spéculatifs, leur reflux massif a laissé apparaître un important déficit des paiements, ce qui a débouché sur des crises financières dévastatrices et de sévères récessions régionales.

5.1.1.7. **Les institutions de Bretton Woods face aux Echecs du Consensus de Washington**

Devant les catastrophes sociales provoquées par cette nouvelle religion du libre-échange, dont les bénéficiaires pour plus grand nombre se font toujours attendre, des voix dissidentes se sont fait entendre. Non seulement les règles du Consensus de Washington n'ont pas produit les résultats promis par leurs adeptes, mais les effets néfastes nés de leur application sont de plus en plus criants.

Et la charge la plus sévère est venue du cœur du système, en l'occurrence Joseph Stiglitz qui, de par sa conscience, démissionne en 2000 de Vice-président de la Banque Mondiale. Stiglitz fait le procès des politiques prônées par l'institution qu'il qualifie de « solutions archaïques et inadaptées, sans tenir compte des effets qu'elles auraient sur les habitants des pays ». Dans son livre publié en 2003, il décrit comment l'application du Consensus de Washington a produit les effets contraires aux objectifs affichés, en causant un enrichissement accru pour le Nord et des difficultés sans précédent pour le Sud.

Les conclusions de Stiglitz sont reprises par la Banque Mondiale, qui juge désormais que l'intervention de l'Etat dans les pays pauvres est nécessaire pour « encadrer et soutenir la paysannerie », remettant du même coup en cause sa doctrine de « l'ajustement structurel ».

Redécouvrant bien tardivement que la petite agriculture nourrit un tiers des 6 milliards d'habitants de la planète, la Banque Mondiale constate que celle-ci a été « sous utilisée ». Bien plus, « avec la domination de l'industrialisation dans le débat politique, le développement par l'agriculture n'a souvent même pas été considéré comme une option », et « les bailleurs des fonds ont tourné le dos à l'agriculture », ce qui a conduit à des « coûts élevés pour la croissance, le bien-être et l'environnement ».

Effectuant un revirement à 180°, la Banque Mondiale constate que les dépenses publiques en direction du monde agricole ont baissé depuis 1980, de 1,5 % en Afrique, 7,4 % en Amérique Latine et 5% en Asie, elle juge désormais nécessaire de relancer ces aides, en insistant sur le fait que la croissance agricole est « très dépendante du soutien du secteur public ».

5.1.2. **Alternatives proposées du CADTM**

Le CADTM est un outil de gestion qui recommande l'arrêt de l'hémorragie des ressources internes provoquée par le remboursement de la dette extérieure. Une fois cet arrêt réalisé il faudra alors substituer à l'économie d'endettement internationale actuelle un modèle de développement socialement juste et économiquement soutenable, indépendant des fluctuations des marchés financiers et des conditionnalités du FMI et de la Banque Mondiale.

Par ailleurs, le CADTM recommande la création d'un fonds de développement alimenté par les diverses ressources, dont :

- les sommes destinées jusque -là à l'amortissement de la dette
- le rapatriement des fonds détournés par les dictateurs déchus ;
- la taxe sur des transactions financières du type Tobin ;
- l'aide publique au développement (APD) élevée à 0,7 % du PIB contre 0,22 % en 2001 ;
- un impôt exceptionnel sur les grosses fortunes.

Il est à noter que toute une série des mesures courageuses sont nécessaires à la mise en place du CADTM.

5.1.2.1. **Arrêter les PAS et adopter le modèle de développement « autocentré »**

En recommandant la libéralisation totale des économies du Sud, les PAS rendent les économies très affaiblies et dépendantes des fluctuations extérieures, (évolution des marchés, attaques spéculatives, etc.).

Leurs bilans étant globalement négatifs, ces plans doivent être supprimés et remplacés par des politiques visant la satisfaction des besoins humains fondamentaux en donnant la priorité au marché intérieur, à la sécurité intérieure et en cherchant les complémentarités régionales continentales.

L'adoption du modèle de développement autocentré implique la mise en place des actions suivantes :

- la création de zones politiquement et économiquement intégrées ;
- le recours aux enseignements issus des développements de modèles de croissance endogènes ;
- le renforcement des marchés intérieurs ; et

- le renforcement de la mobilisation de l'épargne locale pour des financements des investissements dans les secteurs porteurs.

La conjugaison de ces facteurs permet de placer les économies africaines sur une trajectoire de croissance durable et auto-entretenu.

5.1.2.2. Déprivatisation

La remise sous gestion de l'Etat des secteurs stratégiques qui ont été privatisés permet aux pays en développement d'Afrique de pallier aux éventuels défauts d'accumulation et, de ce fait, de rendre les entreprises évoluant dans ces pays compétitifs face à la concurrence induite par la privatisation.

A ce sujet, le Professeur Beaujolais BOFOYA souligne que les investissements publics comme les routes, les ports, les aéroports, les centrales électriques, les chemins de fer, ... améliore la productivité du secteur privé et, par ricochet, agissent de manière durable sur la croissance.

5.1.2.3. Lutte contre la dégradation des termes de l'échange

A ce sujet, les altermondialistes préconisent la mise en place des mécanismes garantissant une meilleure rémunération des produits exportés sur le marché mondial par les pays en développement.

5.1.2.4. Combat pour l'annulation de la dette des pays en développement

Vu les désastres de la crise du surendettement, diverses organisations internationales, avec le concours du CADTM, luttent désormais pour l'annulation totale de la dette des pays en développement envers les créanciers des pays développés.

Cette position est soutenue par l'ancien Vice-Président de la Banque Mondiale Joseph STIGLITZ qui affirme que : « ces derniers temps, on a beaucoup parlé de l'annulation des dettes, et avec raison. Si on ne les annule pas, beaucoup des pays en développement ne pourront tout simplement pas se développer ».

a) Du point de vue moral

La dette est immorale et illégitime car elle a été contractée par des régimes dictatoriaux pour renforcer leurs pouvoirs et pour des projets de prestige sans prendre en considération les intérêts de la population, et cela avec la complicité de leurs créanciers ; que ces derniers s'en prennent à leurs dictateurs déchus ou de leurs héritiers. Les créanciers du Nord ne peuvent donc pas réclamer le remboursement de la dette à la population misérable du Sud qui n'en a pas profitée, ils doivent plutôt porter assistance à ce peuple en danger.

A ce sujet, Lidy Napul affirme que : « les pays du Sud doivent cesser de rembourser leur dette. Cette dette est illégitime, car elle a été dans la plupart des cas accordée à des gouvernements totalitaires et corrompus qui ont détourné l'argent à leur profit. Elle est aussi le résultat des pillages de nos richesses par le Nord durant des siècles d'exploitation. Les populations du Sud n'ont plus à supporter un tel fardeau, qui reste un instrument de domination et de contrôle des pays riches sur les pays pauvres ».

b) Sur le plan politique

Le respect des conditionnalités imposées par les pays créanciers du Nord aux pays endettés du Sud à travers le FMI empêche les dirigeants des pays en développement de mettre en place des politiques pour lesquelles ils étaient élus. Ils ne sont plus maîtres de leurs politiques économiques, les décisions en ce sens se prenant à

Washington où siègent le FMI, la Banque Mondiale et le Trésor Américain.

Dans son ouvrage célèbre « la grande Désillusion », Joseph STIGLITZ, affirme que : « telle qu'on l'a préconisée, la mondialisation paraît souvent remplacer les dictatures des élites nationales par la dictature de la finance internationale. Les pays s'endettent disant que, s'ils n'acceptent pas certaines conditions, les marchés de capitaux ou le FMI refuseront de leur prêter de l'argent. On les contraint, c'est le fond du problème, à abandonner leur souveraineté, à se laisser discipliner par les caprices des marchés financiers, dont ceux de spéculateurs qui ne pensent qu'au gain à court terme, pas à la croissance à long terme et à l'amélioration des niveaux de vie. Ce sont ces marchés et ces spéculateurs qui dictent aux pays ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire ».

c) Sur le plan économique

Se référant à ses études, le CADTM démontre que la dette a déjà été remboursée plusieurs fois : pour un dollar dû en 1980, les pays en développement ont déjà remboursé 7,5 fois et en doivent encore en 2002.

Les transferts nets sur la dette sont fortement négatifs pour les pays endettés, ce qui handicape fortement le financement et la relance de leurs économies.

En outre, obligés de renforcer la politique d'exportation de leurs matières premières, ces pays du Sud ont vu les prix de leurs produits se détériorer davantage, et comble de malheur, pour faire face aux remboursements de la dette, ils augmentaient encore leurs volumes d'exportation, ce qui détériorait davantage les termes de l'échange.

L'annulation de la dette est donc un puissant facteur de relance économique, soutiennent en ce sens divers chefs d'Etat du Tiers-Monde.

A ce sujet, Un président Vénézuélien n'avait-il pas déclaré : « un haut dirigeant occidental m'a appelé de très loin pour me dire qu'il était concerné par les prix du pétrole. Je lui ai répondu : moi aussi ! Mais pourquoi ne parlons-nous pas aussi de la dette des pays pauvres et des termes de l'échange qui sont inégaux ? ».

d) Sur le plan juridique

Les partisans de l'annulation de la dette trouvent des arguments appuyant leur thèse. D'abord il s'agit de l'argument de « cas de force majeure » qui selon le droit international et le bon sens s'exprime « à l'impossible nul n'est tenu ». Pour les pays en développement, cette impossibilité en matière d'amortissement de la dette peut provenir, par exemple, de la chute des cours de produits exportés ou de hausse vertigineuse et imprévue de taux d'intérêts des emprunts contractés.

Ensuite, il s'agit de « l'état de nécessité » : il se caractérise par les risques de révoltes populaires, des soulèvements de la population mettant en danger l'existence même du pouvoir parce que les besoins sociaux fondamentaux n'ont pas été satisfaits.

Enfin, il s'agit de l'argument de la « dette odieuse ». Le droit international reconnaît la nécessité de prendre en considération la nature du régime qui a contracté l'emprunt et l'usage qui en a été fait. Cela implique la responsabilité des créanciers. Si un régime dictatorial est remplacé par un régime démocratique, et si ce dernier parvenait à prouver que les emprunts ont été utilisés par les despotes à des fins

odieuses et non dans l'intérêt de la population, la dette peut être frappée de « nullité » et les nouvelles autorités ne sont pas tenues de la rembourser.

C'est pour appuyer cette thèse que Alexander Nahum Sack affirme que : « si un pouvoir despotique contracte une dette non pas selon les besoins et les intérêts de l'Etat, mais pour fortifier son régime despotique, pour réprimer la population qui le combat, cette dette est odieuse pour la population de l'Etat entier. Cette dette n'est pas obligatoire pour la nation, c'est une dette de régime, dette personnelle du pouvoir qui l'a contractée ; par conséquent elle tombe avec la chute de ce pouvoir ».

5.2. EXPERIENCE DE LA RDC AVEC LES PROGRAMMES – FMI : POINT D'ACHEVEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE.

5.2.1. Leçons tirées de l'expérience Congolaise

De ce qui précède, il y a lieu de noter que la controverse autour de l'efficacité des PAS, c'est-à-dire de leur capacité à atteindre les objectifs fixés, à savoir l'élimination de déséquilibres macroéconomiques et de l'endettement extérieur et l'amorce de la croissance économique, trouve sa réponse dans l'examen de l'expérience congolaise de la pratique des programmes – FMI face aux déséquilibres.

La RDC a recouru à des multiples programmes d'ajustement qui ont connu souvent des échecs à cause du non respect, par les dirigeants, à tort ou à raison, de certaines conditions paraissant comme une imposition démesurée de l'extérieur ou une ingérence inacceptable de l'Extérieur dans les affaires intérieures.

Cependant, lorsque les mesures mises en place pour soutenir le programme sont respectées, comme c'est le cas du PEG2, il est possible d'atteindre les objectifs assignés au programme, notamment le rétablissement des équilibres économiques internes et externes, permettant au pays le désendettement.

Ainsi, les équilibres macroéconomiques retrouvés furent par moment rompus par des événements défavorables tantôt intérieurs et maitrisables, tantôt extérieurs et non maitrisables par les autorités du pays.

De cette expérience, nous avons donc tiré les leçons suivantes :

- à court terme, l'appropriation et le respect des PAS conduisent à un ajustement économique en l'absence des chocs extérieurs défavorables. Les pays africains doivent donc s'approprier et respecter les politiques d'ajustement structurel orthodoxes déconseillant le déficit budgétaire générateur de l'endettement intérieur et extérieur.
- à long terme, la survenance des chocs extérieurs défavorables est inévitable et entraîne la rupture de la stabilité macroéconomique retrouvée à court terme. Dès lors il est recommandé aux pays africains de procéder à des mutations de leurs économies susceptibles de générer une dynamique de stabilisation macroéconomique et de croissance économique auto-entretenu, car protégeant fortement l'économie nationale contre la conjoncture internationale défavorable, générateur des déficits et dette extérieures.

Atteinte du point d'achèvement économies réalisées et allègement de la dette extérieure de la République Démocratique du Congo

L'initiative des Pays Pauvres Très Endettés IPSTE en sigle, est un mécanisme créé en 1996 par les Institutions de Bretton Woods pour réduire la dette extérieure des pays les plus pauvres du monde.

Le mécanisme a été amélioré en 1999 et les grandes innovations ont été de renforcer le lien entre l'allègement de la dette et la réduction de la pauvreté, et introduire la notion du point d'achèvement déterminé en fonction du système de mise en œuvre de réformes structurelles : stabilité macroéconomique, restructuration des entreprises publiques et de l'administration publique, réforme du système financier etc.

Contrairement aux mécanismes traditionnels de traitement de la dette, l'IPSTE implique tous les créanciers du pays dans les accords d'allègement de sa dette extérieure pour la rendre soutenable.

5.2.2. Les retombés économiques du point d'achèvement de l'initiative PSTE

Lorsqu'un pays est en cessation de paiements, comme c'est le cas de la RDC durant la décennie 1990 – 2000, il a fallu recourir à l'IPSTE qui oblige, avant l'aménagement de la dette du pays, l'entrée en programme avec le FMI, qui est le passage obligatoire. Au regard de son endettement extérieur, la RDC était un pays en cessation de paiement. Sa dette extérieure était évaluée à 13,7 milliards de dollars américains avec des arriérés de paiements de l'ordre de 9.61 milliards de dollars en 2000 face à des recettes d'exportation de 823.5 millions de dollars.

Au vu de cette situation, la RDC n'avait d'autre voie pour s'en sortir que d'entrer en programme avec le FMI et l'exécution satisfaisante de ce programme constituait la condition sine qua non pour être éligible à l'IPSTE pour bénéficier ainsi de l'annulation de façon substantielle de sa dette.

Ainsi, l'allègement de la dette extérieure a rendu la politique budgétaire et extérieure de la RDC soutenable, car assurant à terme la solvabilité du pays.

En effet, en raison de l'atteinte du point d'achèvement, la dette extérieure de la RDC a été annulée de 10,8 milliards de dollars américain et le stock résiduel s'est situé à 2,9 milliards de dollars américains, soit environ 20 % de la dette antérieure.

Par ailleurs, le ratio service de la dette extérieure par rapport aux recettes courantes de l'Etat, qui était de 34 % avant allègement, s'est situé à 3% après allègement. Les tableaux ci-dessous retracent les économies réalisées par la RDC après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PSTE.

Tableau VI. Service de la dette extérieure dû hors FMI (en millions d'USD)

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total période
Sans point d'achèvement		589,6	585	640	643	682	3.139,6
Avec point d'achèvement		87,2	100	118	131	116	552,2
Allègement		502,4	485	522	512	566	2.587,64
Moyenne période							517

Source : Ministère du budget

Tableau VII. Ratio de la dette extérieure par rapport aux recettes courantes (en millions de USD)

Année Rubrique	2009		2010		2011	
	Avant Allèg	Après Allèg	Avant PA	Après PA	Avant PA	Après PA

Service de la dette	861,3	438,7	637,7	374,8	589,6	87,2
Recettes courantes	2 531,4	2 531,4	2 439,3	2 439,3	2 920,4	2 920,4
Ratio	34,02%	17,33%	26,14%	15,4%	20,2%	3,0%

Source : Ministère du budget

La lecture du tableau 3.5 indique que sans le point d'achèvement, le service de la dette serait de 682 millions en 2015. Avec le point d'achèvement, ce service s'est ramené à 116 millions, soit des économies de 566 millions USD.

Par ailleurs, le pays a bénéficié d'un tirage de 73,2 millions de USD au titre de la Facilité Elargie du Crédit (FEC) du FMI : même après l'atteinte du point d'achèvement le 2 juillet 2010, le Gouvernement Congolais a continué à respecter le Programme Economique PEG2.

Ainsi, l'examen des trois principaux critères quantitatifs, à fin décembre 2010, a révélé ce qui suit :

- le flux cumulé des avoirs extérieurs nets au 31 décembre 2010 s'est chiffré à 794 millions de USD contre un accroissement programmé de 470 millions ;
- s'agissant des avoirs intérieurs nets, ils ont globalement diminué de 367,4 milliards de CDF contre une baisse programmée de 99,4 milliards ;
- quant au crédit net à l'Etat, il s'est contracté de 118,7 milliards de CDF contre une baisse programmée de 7 milliards.

Ces performances en matière des critères quantitatifs ont été réalisées grâce au renforcement de la coordination entre les politiques prudentes budgétaire, monétaire et de change. Ainsi :

- le taux de croissance du PIB s'est situé à environ 7,2% ;
- les pressions inflationnistes ont disparu, le pays a connu un taux d'inflation à un chiffre, 9,8%, performance rarement réalisée dans la période postindépendance.

Les tableaux ci-dessous indiquent que, grâce à ses interventions sur le marché des changes, l'Institut d'Emission a renforcé son matelas des devises étrangères plus que ce qui était programmé ; par une bonne politique budgétaire, le Trésor Public a diminué son crédit en provenance du secteur bancaire plus que ce qui était prévu par le programme.

Par ses interventions sur le marché monétaire, la BCC a diminué ses avoirs intérieurs plus que ce qui était prévu dans le programme atténuant ipso facto l'expansion monétaire, génératrice des pressions inflationnistes.

Ainsi, les réalisations observées sur les deux tableaux ci-dessous démontrent que la RDC a satisfait aux trois critères quantitatifs principaux du PEG2 pendant l'année 2012.

Néanmoins, malgré le bon comportement des principaux critères quantitatifs ci-dessous énumérés, la quatrième et la cinquième revue du PEG2 n'ont pas été conclues de manières satisfaisantes en raison du non-respect de certains repères structurels notamment le repère concernant la publication de tous les contrats miniers conformément au processus de l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Ce repère structurel était une des conditions pour l'approbation de la 4ème et de la 5ème revue du programme PEG2.

Pour rappel, le programme avec FMI stipulait que l'Etat Congolais devait publier tout contrat minier dans les 60 jours de sa signature ainsi que toutes les annexes prévues à la signature : régime fiscal, actionariat

privé et composition du conseil d'administration. Cette publication devait s'effectuer sur le Site Internet du Ministère des Mines et Hydrocarbures.

Concrètement, le FMI a demandé au gouvernement congolais de publier les détails de la transaction ayant abouti à la cession de 25% des parts de la GECAMINES dans la société Congolaise des Mines, en sigle "COMIDE SPRL" à la société Straker International Corporation.

Au regard du non-respect par le RDC de ce repère structurel, et malgré les performances de trois critères quantitatifs principaux sur base des rapports d'audit effectués par l'auditeur externe PRICE WATER HOUSE COOPERS concernant les 4ème et 5ème revues du PEG2 pour l'année 2011, le FMI s'est décidé de laisser le programme PEG2 expirer le 10 décembre 2012 ; ce qui a confirmé le constat selon lequel aucun programme avec le FMI n'est arrivé à son terme.

5.2.3. Point d'achèvement de l'initiative PPTE et fragilité de l'économie face aux chocs exogènes

La réalisation des performances et l'atteinte du point d'achèvement ne protègent pas encore l'économie congolaise contre les fluctuations économiques internationales défavorables. L'économie reste encore très extravertie, conséquence de la libéralisation économique prônée par le Consensus de Washington.

En effet, la libéralisation économique et les réformes de gouvernance en cours n'ont pas conduit à une croissance autocentrée et inclusive mais à un renforcement du modèle de reproduction de l'extraversion de l'économie.

Dès lors, bien que la croissance économique ait connu des taux positifs de plus en plus élevés se traduisant par une élévation du revenu moyen, cette élévation n'a pas concerné le plus grand nombre de citoyens.

Donc, la croissance positive élevée ne suffit pas, il faut encore que cette croissance profite à un grand nombre de la population, notamment, par le transfert de ressources aux plus démunis et par la création d'emplois.

En RDC, la croissance est encore loin d'être inclusive en raison de la persistance de fortes inégalités des ressources et des méthodes d'exploitation à forte intensité capitaliste dans le secteur minier, secteur de base de l'économie nationale, mais ayant très peu d'effets directs sur l'augmentation des biens et services publics.

Par ailleurs, le modèle d'extraversion et de quasi-mono exportation ne garantit pas à la RDC une croissance durable et soutenable. En effet, les minerais représentent 85 % du total des produits exportés par la RDC dans les années 2012. Le pays est, dès lors, le premier exportateur mondial de Cobalt et le premier producteur de Cuivre en Afrique. En 2012, les recettes du secteur extractif représentent les 2/3 des recettes fiscales de l'Etat et, dans ce secteur extractif, le secteur minier pèse 70% et celui des hydrocarbures représente 30%. Ainsi, il y a lieu d'imaginer la fragilité de la croissance extravertie de la RDC et sa descente aux enfers en cas d'une récession économique mondiale frappant notamment les pays importateurs du Cuivre.

Enfin, le boom dans le Secteur Minier cache une contre-performance des réformes : la réforme du Code Minier de 2002 a rendu les projets d'investissements beaucoup plus favorables aux entreprises étrangères, au regard des mouvements des capitaux. En effet, le Code

Minier Congolais de 2002, et les Contrats Miniers qui créent le cadre juridique pour les entreprises étrangères, sont très libéraux en ce qui concerne le rapatriement des profits.

Les études basées sur des données du FMI démontrent que, en 2012, les IDE sont égaux aux profits rapatriés et, les projections indiquent que les profits rapatriés seront supérieurs aux IDE en 2013 et fin 2019 devraient être 3 à 4 fois plus importants que les entrées d'IDE.

En définitive, avec la réforme du Code Minier, c'est la RDC qui finance l'économie mondiale. D'où la nécessité de réviser des clauses d'un certain nombre de contrats miniers et de diversifier le secteur d'exportation et l'économie nationale.

De ce qui précède, il y a lieu de noter que la RDC a recouru à des multiples programmes d'ajustement économique et financier, élaborés et exécutés avec ou sans le concours des institutions de Bretton Woods. Exception faite du programme Intérimaire Renforcé (mai 2001 – mars 2002), aucun de ces multiples programmes n'a été mené à son terme et n'a conduit aux résultats escomptés.

D'une manière générale, la mise en place des PAS au début des années 2000, a abouti à la stabilité du cadre macroéconomique et du taux de change. Le succès majeur de ces programmes demeure l'arrivée au point d'achèvement de l'IPPTE, malgré le grand retard enregistré (à cet effet) imputable à des causes internes et externes.

Toutefois, malgré ces réussites mitigées, des inquiétudes demeurent quant à la durabilité de la stabilité du cadre macroéconomique sur le long terme en raison de la forte probabilité de la survenance des chocs extérieurs pouvant compromettre les économies largement extraverties dont fait partie la RDC.

Il apparaît, dès lors, la nécessité de recommander des stratégies permettant à la fois l'élimination des entraves internes à la bonne gouvernance économique et la protection de l'économie nationale contre les effets pervers en provenance de la conjoncture socio-économique internationale.

Tableau VII. Situation des Critères quantitatifs à fin juin 2012 (en millions de CDF sauf indication contraire)

	Stocks à fin juin 2012		Flux cumulés à fin juin 2012				
	Prog	Réal	Prog	Prog ajust	Réal	Ecart	observ
Plancher des AEN de la BCC (en millions de USD)	92	136	45	78	89	11	Respecté
Plafond des AIN de la BCC	855 714	638710	47 000	16 602	-170 004	-186 605	Respecté
Plafond sur le CNE	-116 853	- 360 350	38 000	7 602	-205 498	-213 099	Respecté

Source : BCC Rapport sur la politique monétaire en 2012. P68

Tableau 4.4. Situation des Critères quantitatifs à fin décembre 2012 (en millions de CDF sauf indication contraire)

	Stocks à fin déc. 2012		Flux cumulés à fin déc. 2012				
	Prog	Réal	Prog	Prog ajust	Réal	Ecart	observ
Plancher des AEN de la BCC (en millions de USD)	188	375	141	194	328	134	Respecté
Plafond des AIN de la BCC	839 496	0	30 782	- 31820	-179 673	- 147 854	Respecté
Plafond sur le CNE	-151 823	- 635 400	3 130	- 59 472	480547	421 076	Respecté

Source : BCC Rapport sur la politique monétaire en 2012 p68

Tableau VIII. Evaluation du ratio d'endettement de la RDC avant et après le point d'achèvement (en millions de dollars).

Année	STOCK DETTE EXT	EXPORTATIONS	(DETTE/EXP)x100
2004	11 186,30	1 917,18	583,48
2005	9 999,60	2 402,67	416,19
2006	10 522,10	2 704,99	388,99
2007	10 973,20	6 147,67	178,49
2008	10 878,80	6 870,04	158,35
2009	12 467,70	4 370,77	285,25
2010	4 783,40	8 477,44	56,43
2011	4 652,20	9 472,32	49,11
2012	4 939,70	8 743,00	56,50
2013	5 191,00	10 904,57	47,60

Répartition du stock de la dette extérieure au 31/12/2003 par catégorie de créanciers

1. Club de Paris: 52,8%
2. Institutions multilatérales: 33,4%
3. FMI: 6,1%
4. Club de Kinshasa: 4,6%
5. Dtte à court terme: 1,5%
6. Autres: 1,3%
7. Club de Londres: 0,5%

CONCLUSION

L'objectif de ce travail a consisté à contribuer à la recherche des stratégies pour l'allègement de l'endettement des pays africains devenu insoutenable pour certaines économies handicapant ipso facto la croissance économique à long terme.

D'abord, il a été relevé les origines de la dette, dont certaines sont externes à l'économie africaine : les retombées négatives des chocs pétroliers (1973 et 1979), de la politique monétaire américaine, et des crises commerciales et sanitaire mondiales actuelles ; d'autres causes sont imputables aux pays africains eux-mêmes à savoir, les déficits budgétaires chroniques et la capitalisation du service de la dette impayée.

Toutes ces causes ont conduit à l'aggravation de la dette des pays africains devenue insoutenable pour beaucoup d'entre-eux, le ratio stock de dette Exportation dépassant le seuil de 150%, seuil pris en considération par le FMI et le club de Paris dans leurs négociations relatives à la restructuration et allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés.

En guise de suggestion pour le désendettement extérieur, cette étude a conseillé de prendre en considération l'expérience de la RDC en cette matière ; les leçons à en tirer sont ainsi résumées :

Trente ans après la mise en œuvre des PAS, la persistance des faits pernicioseux tels le déficit budgétaire chronique, l'alourdissement de la dette publique, le déficit structurel de la balance des paiements, la régression économique et la clochardisation de la population, a entraîné « la remise en question » des programmes d'ajustement appuyés par les Institutions de Bretton Woods.

On assiste actuellement une controverse entre deux camps qui s'opposent sur la question d'efficacité des PAS, particulièrement sur leur

capacité à résorber les déséquilibres macroéconomiques et leurs conséquences dont le surendettement extérieur.

D'un côté, il y a la Communauté internationale et certains ressortissants des pays en développement qui reconnaissent un bilan globalement positif des PAS dans les pays qui se sont appropriés les programmes du FMI par le respect des recommandations y relatives. Les résultats de l'application de ces programmes se sont traduits par la disparition progressive des déséquilibres macroéconomiques et, par voie de conséquence, la restauration et le renforcement de la stabilité macroéconomique, la reprise de la croissance économique, le désendettement extérieur et, enfin, l'atténuation de la pauvreté.

De l'autre côté, le Comité pour l'annulation de la Dette du Tiers Monde, les dirigeants et les intellectuels africains, les Tiers-mondistes et même certains ressortissants des pays du Nord, fustigent les méfaits des PAS dont le bilan est globalement négatif. Pour eux, les résultats de l'application de ces programmes se sont traduits par la persistance des déséquilibres macroéconomiques : déficits budgétaires élevés et inflation chronique, déficits de la balance des paiements et détérioration des termes de l'échange, surendettement et baisse des investissements productifs, récession et dégradation de la situation sociale de la population.

Dans le cadre du présent travail, nous avons essayé de démontrer que, à la lumière de l'expérience congolaise en matière des programmes d'ajustement structurel, les pays africains peuvent s'attendre à des résultats positifs à court terme s'ils s'approprient les programmes et respectent les exigences.

En effet, tout PAS vise l'élimination des déficits budgétaires, et des autres déséquilibres macroéconomiques fondamentaux. Le respect de l'orthodoxie budgétaire aboutit ipso facto à l'ajustement macroéconomique et au désendettement, du moins à court terme. Toutefois, l'expérience de la RDC montre que, même à court terme, la stabilité macroéconomique n'est toujours pas assurée en raison des chocs extérieurs (crise pétrolière 1973 et 1979, crise financière internationale 2008 et 2009). A long terme, ces chocs extérieurs compromettent la réussite des programmes d'ajustement lorsque l'économie d'un pays est extravertie et exposée aux effets pervers de la conjoncture internationale défavorable dont le surendettement extérieur.

Autrement dit, l'appropriation et le respect des politiques orthodoxes préconisées par le Consensus de Washington (Austérité budgétaire, politique monétaire restrictive, suppression des dépenses publiques « improductives », ...), nécessitent de se faire accompagner, pour les pays africains, des transformations et des mutations de structures économiques donnant lieu à une économie protégée des chocs extérieurs, variables causales des déficits et dettes extérieures.

Pour un développement autocentré et autodynamique garantissant à long terme la durabilité de la stabilisation du cadre macroéconomique protégeant l'économie nationale africaine contre les chocs extérieurs générateurs d'un endettement d'origine externe, la présente étude recommande :

- la mutation du système productif de l'économie qui par le mécanisme d'industrialisation par substitution à l'importation, permet au pays de produire davantage des articles industriels

dont les prix sont plus invulnérables à la conjoncture internationale ;

- l'intégration économique nationale par la multiplication de pôles de développement, l'intensification des relations économiques et commerciales entre tous les espaces économiques nationaux ;
- la mutation du système de financement de l'économie par la promotion du financement interne basé sur la redéfinition de la politique monétaire et fiscale ;
- l'intégration des économies africaines afin de répartir les coûts sur une grande quantité de la production (l'économie d'échelle) et de baisser ainsi le prix de revient et de vente rendant du coup les produits africains compétitifs sur le marché mondial ;
- la mutation des relations économiques avec l'extérieur, obligeant les pays africains de diversifier leurs partenaires commerciaux et financiers et leurs produits exportés rendus compétitifs.

BIBLIOGRAPHIE

- BCC : Rapports Annuels
- Institut du FMI : Programmation financière. Méthodes et application à la Tunisie. FMI, 1999 Washington
- KASONGO MUNGANGA ; La RDC face à la mondialisation : Bilan et Stratégies d'avenir. In Mouvements et Enjeux sociaux. Revue Internationale de Dynamiques sociales. Numéro 117 Kinshasa Avril – juin 2021.
- KASONGO MUNGANGA : La Problématique des Programmes d'ajustement structurel durable en Afrique : Contraintes d'appropriation et Leçons de l'expérience congolaise de 1976 à 2012. Thèse de doctorat en Sciences économiques. UNIKIN-Kinshasa déc. 2018.
- OGDG : Bulletin Statistique de la Dette Publique n°11/2017 et 13/2019
- TOUSSAINT E. et MILLET D. : 50 questions et 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale. CADTM, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde, novembre 2002, Paris et Bruxelles.